



UNION NATIONALE
DES ARTISANS
DE LA PROTECTION SOCIALE

BULLETIN D'ABONNEMENT

Raison sociale : UNAPS
Siege social : 570 Montée des Bruyères
71580 Frontenaud
Téléphone : 03 85 74 85 49
Courriel : info@unaps.eu
Siret : 39104705700024

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre confiance.

Dès réception de votre règlement, vous bénéficierez d'un accès illimité à la carte interactive et à l'interface de demande d'admission dans les Lieux de Vie et d'Accueil, gérés par les adhérents de l'UNAPS.

Afin de pouvoir donner suite à cette commande et de la valider rapidement, merci de nous retourner ce document, renseigné de toutes les informations nécessaires.

Retournez-nous ce document par courriel : info@unaps.eu

Contact pour la transmission des codes d'accès au site internet

Nom de la collectivité ou du client :

Interlocuteur de commande

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Information de facturation

Adresse du service comptable payeur :

Téléphone :

Courriel :

CHORUS
(Factures
dématérialisées)

Numéro d'engagement :

Numéro de SIRET :

Code de service :

Montant mensuel : 98 euros TTC.

Le Client reconnaît accepter par la signature du présent, les conditions générales d'abonnement.

Fait à :

Le :

Signature du contractant et cachet de l'administration obligatoire, précédé de la mention manuscrite : "Lu et approuvé, Bon pour commande".

--

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT

Les présentes conditions constituent le régime auquel l'UNAPS subordonne l'accès aux contenus de son site internet.

ARTICLE 1 : DÉFINITION :

Le terme « Collectivité territoriale » désigne toute collectivité territoriale (Communes, Départements, Régions). Le terme « client » désigne toute collectivité ou autre personne physique ou morale ayant souscrit l'abonnement.

Le fait pour le client de s'abonner implique :

- Son adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions
- Sa renonciation à quelque titre et à quelque moment que ce soit, à se prévaloir de dispositions contraires ou dérogatoires aux présentes dispositions générales.

ARTICLE 2 : CONTENU :

La souscription d'un abonnement comprend l'accès illimité à la carte interactive et à l'interface de demandes d'admission dans les lieux de vie et d'accueil gérés par les adhérents de l'UNAPS.

Au terme du délai de rétractation, ou, en cas de renonciation à celui-ci dans le délai de 48 heures de la réception du bulletin d'abonnement, le client recevra ses codes d'accès au site.

ARTICLE 3 : DURÉE DE L'ABONNEMENT :

Le contrat est conclu pour une durée d'un an.

Ce délai commence à courir à compter de l'expiration du délai de rétractation, défini à l'article n° 1122 du Code civil.

Au terme du délai d'un an, le contrat se poursuivra par tacite reconduction, sauf résiliation un mois au moins avant la date d'expiration.

ARTICLE 4 : GARANTIES ET RESPONSABILITÉ :

Le client reconnaît avoir disposé de la part de l'UNAPS des informations et conseils nécessaires et suffisants pour répondre à ses questions relatives à l'utilisation, les capacités et limites de performance du site, préalablement à sa souscription.

Le client est donc entièrement responsable du choix de s'abonner, de son usage et des interprétations qu'il fera des informations et documents mis à sa disposition, des conseils qu'il pourra prodiguer sur la base de ces documents, et de tous actes qu'il effectuerait sur le fondement de ces informations et documents.

En conséquence, l'UNAPS n'apporte aucune autre garantie que celle de concéder l'accès du client à son site et aux services y attachés pendant la durée de l'abonnement, et ne pourra, être mis en cause pour des dommages éventuels, directs ou indirects, résultant de la documentation objet de l'abonnement, ou de l'interprétation qui en serait faite.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'UNAPS serait, malgré tout retenue, il est expressément convenu que le coût total des indemnisations et de toute autre somme mise à sa charge ne pourra excéder le montant total du prix effectivement payé par le client au titre de l'abonnement en cours.

Le client reconnaît, en outre, avoir été parfaitement informé que du fait des caractéristiques et limites d'internet, l'UNAPS ne peut, en aucune manière être tenue responsable des éventuelles difficultés d'accès à son site qui pourraient en résulter.

L'UNAPS se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité à son site, pour des raisons de maintenance et/ou d'amélioration, sans droit à indemnité.

L'UNAPS s'engage, néanmoins à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption.

ARTICLE 5 : RESPECT DES CONDITIONS D'UTILISATION- DROITS D'AUTEUR :

Le client respectera les conditions d'utilisation du site, notamment quant au nombre et à l'identité des personnes autorisées à utiliser le site, conformément aux indications données dans le bulletin d'abonnement.

Toute modification de ces éléments devra faire l'objet d'un accord préalable écrit de l'UNAPS.

L'ensemble des publications figurant sur le site sont protégées par le droit d'auteur que le client s'engage à respecter.

ARTICLE 6 : RÈGLEMENT DE FACTURATION :

L'abonnement est payé chaque mois, et pendant une durée minimale annuelle de 12 mois.

Le titre de recette est payable comptant, sans escompte et à réception du titre de recette établi par l'UNAPS.

Le client s'engage à régler sa facture par le moyen de paiement choisi sous un délai maximum légal de 30 jours. À défaut de paiement dans ce délai, des poursuites seront engagées.

Ce document fait preuve de paiement par mandat administratif auprès de notre service facturation.

ARTICLE 7 : RÉSILIATION ANTICIPÉE PAR L'UNAPS :

En cas de manquement du client à l'une des obligations, notamment en cas de violation des conditions d'utilisation du site ou de défaut de paiement, le contrat d'abonnement pourra être résilié de plein droit par l'UNAPS, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse pendant un mois à compter de sa réception.

Toutes les sommes versées par le client resteront acquises à l'UNAPS, sans préjudice de tout dommage dont elle pourrait se prévaloir.

ARTICLE 8 : CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES :

Les données personnelles que le client communique à l'UNAPS sont destinées uniquement au traitement de sa demande.

Ces données ne pourront être cédées ou louées à des partenaires commerciaux.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiées par celle du 23 janvier 2006, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles.